
ICANN84| Réunion générale annuelle – Révision des révisions (séance 2 sur 2)
Jeudi 30 octobre 2025 – 13h15 à 14h30 IST

ALICE JANSEN

Hello! Bonjour et bienvenue à toutes et à tous à cette séance de révision des révisions. Je m'appelle Alice Jansen et je serai la responsable de la modération pour cette séance. Veuillez noter que cette séance est enregistrée et qu'elle est régie par le code de conduite des participants de la communauté de l'ICANN, les normes de comportement attendues de l'ICANN, ainsi que la politique anti-harcèlement de la communauté de l'ICANN.

Veuillez, s'il vous plaît, respecter les lignes directrices suivantes pour participer à cette séance. Nous allons également les poster dans le chat Zoom. L'interprétation lors de cette séance sera assurée en chinois, français, portugais et en espagnol. Si vous souhaitez vous exprimer lors de cette séance, veuillez lever la main dans Zoom lorsque l'on appellera votre nom. Les participants à distance pourront activer leur micro sur Zoom et les participants sur place utiliseront un micro physique pour parler. Seules les questions postées dans la fenêtre Questions-réponses de Zoom seront lues à voix haute lors de cette séance, si le temps le permet et si le président de séance le permet également.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Veuillez donner votre nom pour l'enregistrement ainsi que la langue dans laquelle vous allez vous exprimer si c'est une autre langue que l'anglais et veuillez parler clairement et à un rythme raisonnable. Je vais maintenant donner la parole au coprésident du Groupe intercommunautaire chargé de la révision des révisions. Je vais commencer par Avri Doria. Merci.

AVRI DORIA

Merci beaucoup, Alice, d'avoir lancé cette réunion. Avant que je ne commence, je voudrais savoir s'il y a des nouvelles recrues parmi nous, des nouvelles recrues à l'ICANN. Je voudrais vous souhaiter la bienvenue et je voudrais que vous sachiez à quel point vous êtes les bienvenus, que votre voix nous importe. J'espère pouvoir vous entendre, pouvoir entendre vos commentaires lors de cette session, mais également par après. Cette séance est donc la deuxième séance de la révision des révisions. Nous avons eu une première réunion lundi, où nous avons déjà recueilli beaucoup de points de vue, de recommandations, de commentaires. Pouvons-nous passer à la diapo suivante, s'il vous plaît?

Nous avons déjà commencé à discuter de ces différentes contributions. Aujourd'hui, qu'allons-nous faire? Ah oui, pardonnez-moi, j'avais oublié que j'avais mon petit clicker. J'ai l'habitude en fait de demander qu'on passe à la diapo suivante. J'avais oublié qu'en fait c'est moi qui avais le pouvoir ici aujourd'hui.

Alors nous allons commencer par vous faire un résumé des commentaires que nous avons reçus au fil de la semaine. On en a reçu lundi, mais nous avons également reçu beaucoup de commentaires dans le cadre de conversations individuelles, de conversations qu'on a eu lors des différentes réunions qui se sont tenues cette semaine dans le cadre des réunions des organisations de soutien, des comités consultatifs, etc. Nous allons donc en faire un petit récapitulatif, et je voudrais vraiment insister sur le fait que cela sera un résumé de ces contributions. Nous avons tenté de résumer donc certains des commentaires que nous avons reçus. Il y a des personnes qui ont participé à distance, Robert Guerra par exemple, qui est membre du groupe intercommunautaire. Il a très bien travaillé sur cette question. D'autres membres du personnel, Alice et d'autres, ont travaillé sur ces questions et sur le résumé de ces contributions.

Alors, je vous demanderai de bien prendre en compte le fait que derrière chacun des éléments que nous allons vous présenter, il y a des explications, des documents et tous ces documents sont accessibles dans nos archives de façon à ce que vous sachiez quel sujet a été couvert. Lorsqu'on parle de tel ou tel point, alors nous n'allons probablement pas nous arrêter pour recueillir des questions pendant la séance, à moins que ce ne soit vraiment une question de vie et de mort, parce que nous voulons vraiment avoir une séance de contribution du public après notre présentation.

Et lors de cette partie de la séance, je vous ferai savoir, bien sûr, que toutes les contributions sont les bienvenues. Nous ne voudrions

pas que vous quittiez cette salle, que ce soit en présentiel ou à distance, en vous disant : J'aurais dû dire cela. Vraiment, saisissez cette occasion qui vous est présentée pour faire entendre votre voix. Ensuite, nous passerons à la fin de notre séance et nous passerons en revue les prochaines étapes à entreprendre. Et nous espérons pouvoir passer le plus clair de notre temps lors de cette séance, pour cette séance de contribution du public, cette séance de micro ouvert. Alors je passe à la diapo suivante.

On ne va pas parler de cela maintenant, je pense que c'est suffisamment lisible. Voilà l'état actuel des objectifs des révisions sur lesquelles on va travailler. Ce document restera un document en évolution. Après cette séance, lors de nos premières réunions au sein du groupe intercommunautaire, nous tenterons de mettre ce document à jour afin de refléter tous les commentaires que nous avons entendus concernant ces objectifs. Ce document n'a pas encore été modifié cette semaine et on ne va pas le modifier lors de cette séance-ci, mais comme je l'ai dit, ce sera le cas par la suite. Comme je l'ai dit, c'est un document qui va évoluer, vous pourrez y revenir et suggérer des modifications à y apporter, le cas échéant. Donc, je ne vais pas le passer en revue, je pense que je l'ai déjà fait à plusieurs reprises au sein de différentes réunions, et je suis certaine que mes coprésidents et co-présidentes ont fait de même dans les différents groupes dont ils ont fait partie. Donc, je pense que tout le monde a déjà entendu au moins une fois la lecture de ce document.

Alors serais-je allée trop loin? Qu'avons-nous entendu s'agissant des principes généraux? Quels sont les objectifs que veulent les membres de l'ICANN? Que voulons-nous voir figurer dans les révisions? Et bien, nous voulons qu'elles soient simples, claires, qu'elles aient un sens, qu'elles aient un impact. Elles doivent être mesurables et il faut pouvoir les mettre en œuvre. Elles doivent être alignées sur les résultats qu'on veut voir advenir. Elles doivent permettre d'appuyer l'ICANN à atteindre ses objectifs de manière plus efficace. Elles doivent être bien cadrées de façon à ce qu'on sache ce qui va avoir lieu. Elles doivent être également pérennes, tournées vers l'avenir.

Alors les révisions sont des révisions. Elles ne sont pas des politiques ou des mécanismes politiques. On ne peut pas s'en servir pour tenter de créer une politique dans le cadre d'une révision. Ces révisions doivent être également une évaluation approfondie des défis et réussites liés à ces révisions. Une révision n'est pas qu'une chose en soi. Une révision, c'est quelque chose qu'on évalue, qu'on étudie et qu'on doit comprendre.

Alors qu'en est-il des clarifications apportées au projet de ces objectifs? Eh bien, différentes personnes ont demandé : Comment définissez-vous le modèle multipartite de l'ICANN? C'est une tâche d'une certaine ampleur, mais très intéressante. Comment définir la culture? Très souvent, quand on se penche sur le document des objectifs, le mot culture ressort. Alors comment le définir? Quelle est votre définition? Y travaillez-vous? Ensuite, on envisage également de faire référence à des points bien précis des statuts

constitutifs. Dans ces objectifs, on parle des statuts constitutifs de manière assez générale. Peut-être faut-il se pencher sur des points plus spécifiques.

S'agissant de la liste concernant le programme d'amélioration continue, comment ces différents éléments ont un impact les uns sur les autres? Quelle est la responsabilité envers les unités constitutives, car cette amélioration continue a lieu au sein d'une unité constitutive bien spécifique. Cela a donc un effet sur les autres unités constitutives. Comment tenir cela en compte? Il y a aussi une phrase qu'on voudrait probablement annexer à tous les types d'objectifs qu'on veut se fixer, c'est la phrase autre devoir tel qu'assigné.

Ensuite, quels sont les différents éléments de l'ICANN auxquels on fait référence? Est-ce qu'on fait seulement référence aux SO et aux AC? Est-ce qu'on fait référence aux unités constitutives, aux sous-groupes? Comment est-ce qu'on inclut le personnel? Est-ce qu'on inclut le conseil d'administration? Voilà quels sont les différents éléments de l'ICANN auxquels on fait référence.

Et puis ensuite, il s'agit aussi de savoir si la liste au point A. Rappelez vous donc, il y a une liste avec des points plus spécifiques au point A. Quelqu'un s'est demandé: Est-ce qu'on devrait vraiment énumérer tous ces points? Si oui, est-ce qu'on a bien inclus tout ce qu'il fallait inclure? Est-ce que ça crée la confusion? Est ce que ça respecte? Est-ce que ça s'aligne sur les autres recommandations qui ont été faites par rapport au plan

stratégique par exemple? Est-ce que cela fait sens d'inclure tous ces points dans cette liste au point A? Bonne question, et je vais maintenant transmettre le clicker à ma coprésidente Manal Ismail.

MANAL ISMAIL

Merci beaucoup, Avri, de m'avoir cédé la parole ainsi que de m'avoir donné ce clicker. Alors, s'agissant de ce qui devrait faire l'objet d'une révision, nous avons reçu des commentaires sur des propositions de révision concernant notamment la gouvernance de l'ICANN, la capacité d'adaptation de l'ICANN, l'écosystème et le modèle multipartite de l'ICANN, les conflits d'intérêts, le code de conduite, le modèle financier, la communauté habilitée et bien d'autres choses encore. Donc nous avons parlé aussi de la capacité d'adaptation de l'ICANN, de l'écosystème et du modèle multipartite de l'ICANN. Et cela couvre aussi les interactions entre les SO, les AC, le comité de nomination et le conseil d'administration, les recoupements entre les différentes structures de l'ICANN, entre les différentes SO et AC et entre les différentes unités constitutives, la composition du conseil d'administration, les bénévoles de la communauté de l'ICANN.

Nous avons également parlé de l'agilité et de la flexibilité de la communauté, et cela a trait aux unités constitutives des SO et des AC et de leur modèle de gouvernance, la durabilité du système des bénévoles, les équipes de direction et leur diversité et leur ouverture, la stabilité des SO et des AC, l'efficacité et un rythme

soutenu des différents processus, la planification de la continuité des travaux au sein des différents groupes de l'ICANN.

Et nous en arrivons maintenant à l'efficacité. Qu'est-ce que cela couvre à peu près tout? L'efficacité du personnel, de la communauté, des révisions elles-mêmes, du conseil d'administration et des différentes politiques. Il s'agit de s'assurer que les politiques répondent vraiment aux buts pour lesquels ils ont été créés. Alors, il y a les contributions publiques, notamment l'efficacité des communications et des technologies, les relations avec les parties prenantes et puis avoir un calendrier unique pour toutes ces activités de relations, pour les différentes activités avec les AC et les SO et puis, également les obligations du conseil d'administration et de l'équipe exécutive. Et puis, il y a également tout ce qui a trait à l'efficacité des politiques.

Puis, nous avons la responsabilité et la transparence, non seulement vis à vis de la communauté, mais aussi la responsabilité de l'ICANN vis à vis du monde extérieur, le fait de construire la confiance, de mettre l'accent sur la conformité.

Durant la semaine, plusieurs thèmes ont été mis en exergue, notamment les utilisations malveillantes du DNS, l'acceptation universelle et ainsi que tout ce qui a trait aux affectations en matière de soutien pour les déplacements et d'aide financière pour les déplacements.

Enfin, nous avons partagé quelques idées durant la semaine, notamment sur le fait qu'on utilise le plan stratégique comme base

pour la révision concernant l'exécution de l'ICANN, de sa mission de manière responsable et transparente, et un processus de révision qui peut être établi. Des révisions donc à la demande, sur une base ponctuelle. Et il faudrait en fait élaborer des lignes directrices sur la manière de mener ces révisions, les micro-révisions également et les révisions ponctuelles.

Voilà, nous allons maintenant passer à la partie la plus importante de cette séance, ce sont vos contributions. Nous avons la séance à micro ouvert. Si vous avez des questions ou d'autres contributions à nous soumettre, des remarques de suivi sur ce récapitulatif initial que nous venons de vous présenter sur vos contributions, peut-être avez-vous le sentiment que votre contribution n'a pas été comprise. Elle n'est pas reflétée dans ce récapitulatif que nous venons de vous présenter, n'hésitez pas à reprendre le micro. Et sans plus attendre, je passe la parole à Chris.

CHRIS DISSPAIN

Bonjour. Merci Manal. Bon, vous avez encore une fois l'occasion de reprendre la parole. Je ne sais pas si vous voulez revenir en arrière sur l'une des planches de la présentation. N'hésitez pas à intervenir pour parler du passé, des révisions passées, pour parler de votre expérience, si vous avez participé à ces révisions passées. Quoi que vous ayez à dire, pour autant que ça porte sur les révisions, que ce soit sur les points que nous venons de vous présenter sur les différentes planches, n'hésitez pas à prendre la parole, sinon cette séance risque d'être extrêmement courte. Alice.

ALICE JANSEN

Nous avons en fait une question de Siva qui nous dit que, en fait, les définitions sont importantes. Mais si les définitions sont trop rigides, comment garantir que nous ayons la souplesse nécessaire à l'avenir? Très bien.

CHRIS DISSPAIN

Alors, c'est une question très intéressante. On peut l'interpréter de différentes manières. Si l'on voit en fait ou on revoit les statuts de l'IRT, on nous dit – je paraphrase, mais évidemment, il est question ici de responsabilité et de transparence, de la révision de la responsabilité, et la transparence est donc l'une des questions que nous allons nous poser.

Eh bien, c'est la question de savoir si les révisions doivent être vraiment très ponctuelles et avoir une portée très, très ponctuelle, ou au contraire, est-ce qu'elles doivent avoir un mandat beaucoup plus large? Alors, c'est vrai qu'il y a des révisions, elles sont très peu nombreuses où effectivement vous avez un domaine très particulier à revoir. Et puis il y a d'autres révisions où en fait, vous entamez un processus qui implique toute la communauté et ce sont des révisions, encore une fois, ponctuelles.

Il s'agit de révisions qui sont décidées par la communauté. J'essaie de trouver un exemple. Disons que les résultats du SMSI+20 ont une incidence importante sur la manière de travailler de l'ICANN et sa façon de s'acquitter de sa mission. Eh bien là, on pourrait passer

par une révision ponctuelle ou ad hoc pour se pencher sur justement ces conséquences. Est-ce que, en aval, il faut apporter, par exemple, des amendements aux statuts de l'ICANN, à l'acte constitutif? C'est évidemment un exemple, ce n'est pas le meilleur, mais c'est un exemple.

En l'essence, vous le verrez d'ailleurs dans les planches, une des questions posées, c'est qu'entendez-vous par le modèle multipartite? Eh bien, là je suis d'accord avec Avri, Manal. Je suis d'accord. C'est une question tout à fait légitime de la part de la communauté.

AVRI DORIA

J'aimerais rajouter quelque chose sur les définitions. Les définitions sont en effet très importantes, comme le sous-entend Siva. Alors est-ce qu'on en arrive toujours à des définitions qui ne permettent plus de discussion? Pour moi, c'est difficile à imaginer. Je ne dis pas que ce n'est jamais le cas, mais il est difficile pour moi d'imaginer que toute définition, pour précise qu'elle soit, soit toujours la meilleure définition à trouver de manière plus pérenne. Non, c'est la bonne définition à un moment donné, pour le travail qu'on s'est fixé. Les définitions sont toujours évolutives. Les définitions varient au fur et à mesure que nous évoluons, que nous avançons dans notre travail. Et je crois qu'il est absolument essentiel, évidemment, d'arriver à une définition sur laquelle nous pouvons tous tomber d'accord pour travailler sur cette base, mais dans un but, dans une finalité vraiment qui est spécifique à ce au moment où nous arrêtons la définition.

CHRIS DISSPAIN

Sébastien. Alors, Sébastien, on vous entend.

SÉBASTIEN BACHOLLET

En français. Première chose dans les idées qu'il peut y avoir, la question de la mise en place des recommandations. Peut-être que plutôt d'attendre la revue suivante sur le même sujet, il serait utile de mettre en place une revue annuelle d'où est-ce qu'on en est dans la mise en place des recommandations?

Sur un tout autre sujet, j'ai fait des petits calculs sur la composition du groupe qui est en charge de la review of review. Suite aux discussions qu'il y a eu tout à l'heure avec le board qui a parlé, la diversité est absolument essentielle. C'est le numéro deux dans nos préoccupations. Eh bien, voilà le résultat : un membre de la région africaine, deux de la région Asie-Pacifique, trois de la région Europe, trois de la région Amérique latine et Caraïbes et 9 d'Amérique du Nord – neuf, la moitié. Pour ce qui est des genres, douze hommes, six femmes.

Le fait d'avoir aucune règle pour la constitution de ce groupe, de ne pas avoir suivi les règles de constitution des groupes de revue par exemple ou d'autres règles, fait qu'on en arrive à cette situation. Je trouve qu'un groupe aussi mal balancé en termes de région et en termes de genre malheureusement, va handicaper le travail qui va être fait. Merci.

CHRIS DISSPAIN

Merci beaucoup, Sébastien. J'aimerais faire quelques observations avant de passer la parole à qui que ce soit d'autre. Donc pour les personnes qui sont dans la salle, qui n'ont peut-être pas entendu ou qui n'ont pas fait attention lorsque le groupe intercommunautaire a été créé. Donc ce groupe intercommunautaire est l'objet en fait d'un accord entre les dirigeants des SO et des AC, donc les présidents et les vice-présidents.

Il a été convenu d'avoir deux représentants de chacun des SO et AC, du conseil d'administration et du personnel. Et puis, toutes les personnes qui avaient été désignées par les SO et les AC en fonction des procédures que ces instances ont choisi. Alors d'après ce que je sais pour les SO et les AC, il y a eu un appel à volontaires avec entretien, tout un processus. Donc merci beaucoup, Sébastien, pour votre feedback, pour votre retour. Mais voilà comment ça s'est passé. Manal, Avril, vous voulez rajouter quelque chose, non?

RUSS WEINSTEIN

Russ Weinstein au micro de l'équipe de l'ICANN et membre du groupe intercommunautaire. Alors merci beaucoup en fait aux coprésidents d'avoir abordé ces questions. Je trouvais que la séance de lundi a été riche en informations. Je crois que vraiment, nous sommes en train de nous acquitter effectivement de notre mission au titre de la première étape. Alors, l'idée, c'était de vraiment de créer en fait une communauté d'objectifs et puis de passer au comment.

Alors, je crois que quelque part, nous sommes d'accord en matière d'alignement et d'évaluation de l'efficacité de l'ICANN par rapport au plan stratégique. Et puis, j'ai écouté les autres réactions. Moi, j'ai un peu l'impression que l'on souhaite des principes directeurs sur la manière de mener ces révisions. Donc, il faut en fait délimiter ces révisions pour la prochaine étape. Je crois que nous pourrions en fait tirer parti des réactions que nous avons reçues de la communauté, justement pour essayer d'avoir des manifestations ou, en tout cas, des déclarations d'intention, pour pouvoir clore cette phase une et passer à l'étape deux qui sera quand même beaucoup plus compliquée. Voilà un tout petit peu mon évaluation des réactions.

CHRIS DISSPAIN

Quelques observations à la fin de cette séance à micro ouvert. Nous allons en fait regarder le calendrier pour voir exactement comment va évoluer ce document, les différentes étapes. Alors pour revenir à ce que disait Avri au début, l'idée ce n'est pas de valider le document. Le document restera un document évolutif qui va continuer de changer au fur et à mesure de nos travaux. Et la version finale ne sera élaborée qu'une fois que nous aurons véritablement fait un état des lieux de la situation. On verra, on lancera... Ceci n'est qu'un point de départ.

Donc il y aura un appel du CCG la semaine prochaine. Là, évidemment, nous allons passer en revue toutes vos réactions. Nous allons aligner le document. Et, dans cette deuxième version

préliminaire de ce document, nous voulons nous assurer que vos réactions, que votre feedback soit reflété. Alors c'est vrai que certains points sont controversés. Parfois, on dit tout et son contraire, donc ce sera difficile d'incorporer certains des commentaires. Mais pour revenir à ce que vous disiez sur l'étape deux, oui d'accord, mais nous n'avons pas encore fini notre mission exploratoire, cette première étape. Donc, il y aura des appels, il y aura plusieurs appels avec la communauté où on va essayer vraiment de rentrer dans les détails de certains de ces points. Je crois que Cheryl voulait prendre la parole. Je ne sais pas si Avri ou Manal veulent ajouter quelque chose. Cheryl. Vous n'avez pas vraiment besoin du micro.

INTERPRÈTE

Donc intervention hors micro. Impossible d'interpréter. Désolé, nous n'entendons pas Cheryl.

CHERYL LANGDON ORR

Eh bien voilà, Cheryl au micro. On m'entend. J'entends l'écho de ma voix. Bonjour. Cheryl. Je suis là pour me représenter moi-même. Je suis de la communauté At-Large et j'ai une petite expérience, toute petite, de révision. Je voulais simplement dire que ce n'est qu'un avis et je le partage avec moi-même, mais je suis ravie de voir ces points de discussion. Et j'aime bien le fait que l'on parle d'avoir des révisions extrêmement ponctuelles, sur des sujets extrêmement précis, avec une finalité très précise et aussi une durée très précise et le plus haut niveau de transparence. Je crois

qu'on devrait vraiment investir sur le volet de la transparence de ce processus. Au niveau de sa conception, je crois que ce serait très, très utile.

Alors, je vois que justement, ces révisions ad hoc présentent un énorme potentiel. Je crois que ce serait pas mal pour répondre à des besoins occasionnels. Mais quels que soient les principes opérationnels en place, il est essentiel de s'assurer que les attentes par rapport aux membres de ces groupes de révision soient bien comprises par les instances qui désignent ces membres, et par les individus qui se portent volontaires pour participer à ces révisions. Si ces personnes ne répondent pas aux attentes, il doit y avoir effectivement une possibilité pour les rappeler à l'ordre ou pour les mettre à la porte, tout simplement. Et nous pouvons nous permettre d'avoir de l'incompétence dans ce processus. Or, ça a été le cas par le passé.

CHRIS DISSPAIN

Merci Cheryl. Alors on aura d'abord une personne en ligne, puis deux personnes. Alice.

ALICE JANSEN

Oui. Robert Guerra, membre du groupe Review of reviews. Alors merci pour toutes les observations concernant ce qui devrait entrer dans le cadre des révisions. Ça semble être une liste assez détaillée. Je suis très intéressé d'entendre le retour de la communauté sur ce qui pourrait rentrer dans la portée, comment prioriser les points à

revoir et quels sont les calendriers justement à mettre en place à cette fin. Merci.

CHRIS DISSPAIN

Manal, vous voulez y aller? Non? Alors Robert demande à penser à tout le monde dans la salle, de réfléchir à des commentaires sur les différents points qui devraient faire la priorité de notre travail. Donc peut-être réfléchissez-y et ensuite, faites-nous part de vos commentaires, je vous en prie.

PEARL RISBERG

Pearl Risberg. Je viens du département de commerce des États-Unis. Je suis aussi reconnaissante de pouvoir observer le travail de ce groupe intercommunautaire chargé de la révision sur les révisions. Alors nous devrions garantir que les résultats de vos efforts ne réduisent pas le niveau de rigueur s'agissant de la responsabilité de l'ICANN, car la rigueur est quelque chose de difficile. La responsabilité est essentielle pour que l'ICANN remplisse ses engagements, et nous l'avons déjà entendu dire par beaucoup de parties prenantes de l'ICANN. Aussi, nous devons envisager la possibilité de faire en sorte que le système des révisions de l'ICANN lui-même évolue. L'ICANN n'a jamais été une organisation fixée dans le temps.

Il y a également des aspects procéduriers liés à ces révisions telles que la méthodologie, les calendriers, la composition des équipes de révision et les défis en matière de mise en œuvre qui peuvent

contribuer à ce que des dates butoirs soient manquées. Et comme nous l'avons dit au GAC, nous continuons de suivre de très près le travail du CCG sur la révision des révisions pour garantir que leurs efforts ne s'éloignent pas des objectifs adoptés par l'ICANN il y a des années, 10 ans.

CHRIS DISSPAIN

Eh bien, tout ce que vous avez dit, nous en sommes conscients. Nous allons respecter tous ces principes. Nous n'allons rien faire qui ne relève pas de notre mandat. N'est-ce pas, Avri?

AVRI DORIA

Oui, mais merci de nous l'avoir rappelé, quoiqu'il arrive.

CHRIS DISSPAIN

Je vous en prie, Bruce. Allez-y!

BRUCE TONKIN

Bruce au micro de .au. Alors je pense aussi qu'on devrait insister sur l'efficacité, l'efficience. L'efficacité et l'efficience, c'est très différent. Peut-être qu'on pourrait également inclure un cadre de rapport dans cette liste. Parce que parfois, très souvent, ce qui rend les révisions difficiles, c'est qu'on ne dispose pas des données nécessaires à mener à l'organisation de cette révision. Donc, il faut avoir les indicateurs ainsi qu'un format de rapport à respecter, une fréquence de rapports à respecter. Je pense que cela pourrait faciliter notre travail à venir. Merci.

CHRIS DISSPAIN

Merci beaucoup, Bruce. Ça semble tout à fait raisonnable. On prend bien note de votre commentaire et nous en reparlerons. Oui, je vois une autre personne, Lawrence.

LAWRENCE
ROBERTS

OLAWALE- J'ai eu l'occasion de contribuer à la rédaction de la charte pour ce groupe et d'y apporter la perspective de la GNSO. S'agissant de la charte du CCG, première page, on parle des objectifs et du champ d'application proposé, mais il y a certains domaines qui ne sont pas mentionnés, le domaine que devrait couvrir les révisions.

Et il est également dit explicitement les points qu'on ne devrait pas couvrir, par exemple, les processus de révision indépendante, etc. Mais notre intérêt, à nous, porte sur les domaines qui vont être couverts par ces révisions, telles que la révision des opérations de l'ICANN et la révision périodique de la structure de l'ICANN. Je ne sais pas si on a remplacé ces révisions périodiques par certains des processus qui figurent ici dans le document, ou si je voudrais avoir un peu d'information à ce sujet.

CHRIS DISSPAIN

Lawrence. Je pense que... Bon, attendez, je reviens sur la bonne diapositive. Je pense que c'est couvert aux points B et C de notre document sur les objectifs. Alors, on sait qu'on doit encore, bien sûr, reformuler ces points, mais voilà les deux sections de ce document qui portent notamment sur les structures. Peut-être pas

sur les opérations, mais du moins sur les structures de l'ICANN. Et le point C porte sur la structure générale de l'ICANN. Le point B porte sur les SO/AC individuels en tant qu'entité individuelle, mais aussi dans la façon dont elles interagissent les unes avec les autres. Donc on couvre cette structure.

Ensuite, dans le point A, il y a une liste de points qui portent par exemple sur les objectifs, la référence au plan stratégique, aux statuts constitutifs. Est-ce que ça répond à votre question?

LAWRENCE
ROBERTS

OLAWALE- Donc on devrait s'attendre à ce que ce travail ait un impact sur les révisions périodiques, c'est ça?

CHRIS DISSPAIN

Pourriez-vous nous donner un peu plus de détails? Qu'entendez-vous par révision périodique?

LAWRENCE
ROBERTS

OLAWALE- Eh bien, par exemple, au sein de mon unité constitutive, la GNSO, nous avons suspendu la révision périodique parce qu'on avait prévu de lancer une révision holistique pilote. Maintenant, cela a été remplacé par la révision des révisions. Aussi, certains d'entre nous s'attendent à ce que ce qui aurait dû être fait notamment pour la GNSO, pour la structure et les processus de la GNSO, sera couvert par cette section de la révision des révisions.

MANAL ISMAIL

Je voulais juste vous rassurer, Lawrence. Ce qui figure dans la charte est repris dans le champ d'application de notre groupe et cela est couvert par les objectifs de notre groupe. Ce à quoi vous faisiez référence, que vous avez vu sur la diapositive. En fait, c'est les commentaires supplémentaires que nous avons reçus cette semaine, mais tout ce qui figure dans la charte se retrouve aussi dans le champ d'application du travail de notre groupe. Et je pense d'ailleurs qu'on a une diapositive dans les annexes qui détaille ce qui est inclus dans ce champ d'application et qui détaille ce qui est inclus dans la charte. Alors, on y arrive. Voilà. On avait créé cette annexe qui vous permet de savoir ce qui figure dans la charte, dans le champ d'application du groupe, y compris les révisions périodiques des structures et des opérations de l'ICANN. Alors, cela inclut aussi le CIP, le programme d'amélioration continue si cela s'inscrit dans l'environnement global de la révision des révisions, mais pas de la façon dont cela a trait de manière individuelle aux SO et AC.

CHRIS DISSPAIN

Oui, vous avez relevé un point spécifique concernant la GNSO. Alors, ce qui autrefois a été les révisions indépendantes, c'est-à-dire que des experts externes faisaient l'analyse, faisaient la révision des structures de l'ICANN. Eh bien, je pense que la troisième révision de la responsabilité et de la transparence comprenait des recommandations qui mettaient fin à ces révisions-là et qui seraient remplacées par le CIP. Le CIP a été lancé, et dans le cadre de notre travail, nous allons notamment travailler

sur le point B du document sur nos objectifs, c'est-à-dire ce qui permet la révision de ce travail-là qui remplacera les révisions indépendantes.

Et cette révision de l'unité de la GNSO en tant que telle... Donc, ça va permettre de réviser la structure de la GNSO, mais aussi ses interactions avec les autres unités, les autres entités. Je voudrais en revenir à mon exemple concernant la ccNSO. Imaginez que la ccNSO produise un rapport de programme d'amélioration continue, cela fait l'objet d'une révision de cette révision. Et la ccNSO dit dans ce rapport que nous sommes merveilleux, que nous sommes la meilleure organisation de soutien, qu'on communique très bien avec tout le monde et que tout le monde nous aime. Dans le cadre de la révision, l'équipe de révision va s'entretenir avec le GAC qui va nous dire : Mais, en fait, on ne les voit jamais. Donc ça veut dire qu'on pourrait s'imaginer que dans le cadre de cette révision, une recommandation soit émise disant que la ccNSO doit travailler là-dessus parce que la ccNSO pense qu'ils sont merveilleux, mais le GAC ne pense pas exactement la même chose.

Ensuite, le processus des entretiens permettant cette révision rend clair le fait que les ccTLD – noms de domaine internationalisés – au sein de la ccNSO. Les représentants de ce groupe là, en fait, ne se sentent pas représentés au sein de la ccNSO, et cela pourrait donc faire émerger une recommandation encourageant la ccNSO, soit à repenser sa structure, à repenser sa façon de gérer ces ccTLD IDN. Donc cela veut dire que le champ d'application révision permet ce genre de travail-là, de petites communications. Cela permet aussi

de communiquer avec les SO afin de les encourager à repenser leur structure.

Et au point C, vous avez la mention de cette structure globale. Et je pense que cela fait référence aussi à la structure des SO et des AC de manière individuelle. Et là, je vous exprime mon opinion, n'est-ce pas?

AVRI DORIA

Oui bon, je pense que c'est toujours le cas. Alors tout d'abord, je dirais que la révision des révisions ne va pas mener des révisions structurelles. Pourquoi est-ce qu'on se sert de ce terme *components* en anglais? Les éléments, les composantes de l'ICANN. Eh bien, c'est parce que l'une des choses que nos discussions doivent permettre concernant les révisions en cours, et bien c'est la capacité à réviser justement la structure et à réviser les différents éléments de l'ICANN. Donc, il ne relève pas de la responsabilité de la révision des révisions de mener ces révisions-là. Non, et je pense que cela est bien inscrit ici dans ce document. La révision des révisions doit donner la capacité à ces révisions-là d'avoir lieu.

Et donc l'idée, c'est de se demander, par exemple, au travers d'une révision: Est-ce que la structure d'une telle ou telle SO est appropriée? Est-ce qu'on ne devrait pas y ajouter d'autres éléments tels que des unités constitutives, des sous-groupes, des équipes, afin que cette SO accomplisse sa mission? Ce n'est pas la révision des révisions qui va se charger de cela, mais la révision des révisions doit définir une façon qui permet à ce genre de révision

de se produire, notamment pour qu'on reconnaisse, le cas échéant, qu'une révision approfondie est nécessaire. J'espère que j'ai été claire. L'idée, c'est de rendre la révision possible, mais ce n'est pas nous qui allons mener cette révision.

CHRIS DISSPAIN

Merci beaucoup, Avri. Sébastien, Je vous en prie.

SÉBASTIEN BACHOLLET

Je vais m'exprimer en anglais. Alors je suis très heureux que chacun donne son interprétation des recommandations de l'ATRT. Mais je voudrais demander au président de l'ATRT3 ou de l'équipe de la révision de la responsabilité et de la transparence de donner son interprétation des recommandations. Parce que moi, je ne me reconnais pas dans ce que vous dites par rapport à ces recommandations concernant la révision pilote holistique et le CIP. Bon, je ne vais pas gâcher votre temps et vous donner mon interprétation, mais je vous demande par contre de demander et de poser cette question au président. Merci.

CHRIS DISSPAIN

Merci beaucoup. Je ne sais pas si Cheryl ou d'autres intervenants, Pat, souhaitent prendre le micro. N'hésitez pas. Pat se dirige vers le micro. Mais je vais peut-être mettre bien sûr cette planche à l'écran. Je ne sais pas si vous avez des questions sur ce que ça veut dire le plan stratégique, ce mot ad hoc.

PAT KANE

Pat Kane, coprésident de l'ATRT3. Je ne vais certainement pas parler au nom de Cheryl. Ah, si. Je peux, puisqu'elle me donne la permission, puisqu'elle opine du chef. Alors, l'ATRT3 ou troisième équipe de révision, responsabilité et transparence a plutôt élaboré six recommandations qui étaient censées être complémentaires les unes avec les autres. Le but était de trouver la manière de lancer moins de recommandations et d'avoir un processus pour une priorisation en matière de révision pour les recommandations qui ne pouvaient pas être mises en œuvre à travers justement le CIP, le programme d'amélioration continue notamment et avec l'aide des autres équipes de révision.

Alors, nous n'avions plus de révision globale au titre de la communauté de l'ICANN depuis très, très longtemps. Donc, depuis 2002, si je me souviens bien, et on s'est dit qu'il fallait se consacrer sur ces longues durées sans révision. Voilà, ça c'était ce sur quoi nous nous étions concentrés dans l'ATRT3. Alors nous nous rendons compte qu'en 2026, il y aura en fait une évaluation de la transition +10 et ce sera évidemment l'occasion de voir, en fait, tout ce que nous avons fait au niveau du conseil d'administration, des différentes équipes, etc.

Alors, moi, j'ai participé à différentes séances où les différents groupes se sont exprimés, notamment lundi. Alors Pearl nous a rappelé quelques éléments. Si nous prenons ce qu'a dit Kieren McCarthy lundi et ce que Cheryl vient de dire au niveau de la portée,

si nous avons un calendrier, si nous avons un cadrage clair, si nous nous concentrons sur les dirigeants, sur la formation, sur la manière de diriger ces équipes, nous pouvons alors nous projeter dans l'avenir. Si l'on revoit la finalité de certaines des révisions des révisions, il y a beaucoup de thèmes qui relèvent de l'ATRT3. Donc nous devons réfléchir encore une fois à peut-être avoir un calendrier contraignant, au leadership et à la portée très, très restreinte des révisions.

CHRIS DISSPAIN

Alors je peux vous confirmer évidemment que ce sont là des thèmes prioritaires. Ce ne sont pas les seuls, mais ce sont des thèmes prioritaires, Pat. Il est tout à fait clair pour nous que les révisions doivent être applicables, opérationnelles et que les recommandations ensuite doivent pouvoir être mises en œuvre de manière successive. Il n'est pas question de mettre en place, par exemple, des recommandations qui fonctionnent dans un premier temps et puis, qui ne donnent pas lieu à la mise en place d'autres recommandations. Très bien. Alors, nous avons dit également que le plan stratégique sert de fondement aux révisions.

Est-ce que vous avez besoin d'autres informations? Et puis ce que signifie peut-être les révisions ad hoc? Est-ce que vous avez quelque chose à ajouter, des demandes de clarification?

AVRI DORIA

J'aimerais poser une question au risque de me mettre moi-même dans le pétrin, ce qui n'aura rien de surprenant venant de ma part. Sébastien, quand vous vous êtes levé, j'ai eu le sentiment qu'on vous a mal compris. Et ce que je viens d'entendre me fait dire en fait qu'on n'est pas en désaccord. Je ne vois pas le désaccord entre nous. Donc clairement, je n'ai pas compris. J'ai peut-être raté quelque chose entre ce qu'a dit Sébastien et Pat. Mais j'ai le sentiment que quelque part, j'ai raté quelque chose.

Quand Pat a pris la parole, je me suis dit oui, c'est à peu près ce que j'entends par rapport à ce que nous devons faire. Mais quand j'ai entendu Sébastien, j'ai l'impression qu'on a raté le coche sur ce que nous sommes censés faire. J'aimerais demander à Sébastien d'éclairer ma lanterne. C'est important de bien comprendre ce dont vous parlez. Pour le moment, j'avoue que je suis un peu perdue. Merci.

CHRIS DISSPAIN

Sébastien?

SÉBASTIEN BACHOLLET

Merci. Merci Avri. Bon, Pat est un grand diplomate. Peut-être que moi je suis nettement moins diplomatique comme vous le savez. Vous me connaissez, mais je vais essayer un tout petit peu de résumer la manière dont moi j'ai compris les choses. Le programme d'amélioration continue – le CIP – a été créé pour remplacer la révision organisationnelle. Pourquoi? Parce qu'on

recevait beaucoup de retours. On nous disait que ça n'allait pas dans le bon sens, qu'on perdait beaucoup de temps. Et donc c'était vrai plus pour certaines SO et AC que pour d'autres. Et c'est la raison pour laquelle nous, enfin quand je dis nous, je parle bien de l'équipe ATRT3 en charge de la troisième révision de la transparence et la responsabilité. Donc pour nous, il était clair que nous devions en fait changer certaines choses.

Mais si vous regardez les recommandations avec attention, si une organisation veut se lancer dans un programme d'amélioration continue comme par le passé, avec un réviseur externe, c'est encore et toujours possible. Ça peut se faire. Et donc la question est la suivante. Nous parlons tous et toutes de beaucoup de choses. Mais en fait, pour certains points, ils sont déjà couverts. La révision globale ou holistique? Alors de quoi s'agit-il?

Depuis 2002, nous avons fait des révisions compartimentées et en même temps, on s'était dit que c'était très important d'avoir une révision globale de l'organisation. C'est comme ça qu'on a commencé à parler de cette révision globale ou holistique, pour voir comment les relations entre le conseil d'administration et les SO/AC et bien comment tout cela pouvait évoluer, notamment avec le personnel aussi, le CA, etc.

Et s'il y a une question sur le CIP, encore une fois, on lance un appel, on en discute. Alors, la révision holistique pilote, elle a fait l'objet de beaucoup de travaux. Bon, inutile de rentrer dans le détail, on pourra le faire après la révision des révisions sans doute. Bon,

l'autre point, c'est qu'il y a une recommandation de l'ATRT3 justement sur les révisions spécifiques. Mais tout cela a été reporté. Donc maintenant, on est dans cette discussion où on nous dit de voir ce qui a été fait pour voir ce que nous devons faire, comment nous devons changer les choses, vraiment changer de fond en comble la manière dont nous faisons les choses.

Eh bien, là, je suis désolé, mais j'ai un petit peu l'impression qu'on n'est pas sur la même longueur d'onde concernant le rôle notamment du programme d'amélioration continue, son but. Et enfin, pour moi, le CIP devait être un processus ascendant. On commence par un travail énorme au niveau mondial à cette occasion-ci, et on passe beaucoup, beaucoup de temps et beaucoup d'énergie. C'est dommage. Je pense qu'il faut commencer par la base, par les sous-structures des SO et des AC et remonter vers le haut. Si on avait commencé par cette approche ascendante, ça aurait été beaucoup plus facile de se projeter sur l'avenir et de justement bien revoir le CIP au niveau mondial. Trois ans pour atteindre cet objectif, ce n'est pas vraiment le bon calendrier mais je n'ai plus eu le temps.

AVRI DORIA

Merci. Merci beaucoup d'avoir expliqué. Quoiqu'il en soit que l'on discute la pertinence de l'approche ascendante ou descendante, voilà, le fait est qu'il nous faut tenir compte du fait que le CIP existe et que nous avons lancé cette révision des révisions que nous devons voir. En fait, nous devons mener ce processus à terme et

voir quels en seront les effets. Mais merci de nous avoir rappelé les tenants et les aboutissants de cette discussion. Alors moi j'admets, je suis un peu lente de compréhension, comme on dit, mais merci d'avoir clarifié votre point.

CHRIS DISSPAIN

Alors je ne sais pas si quelqu'un d'autre veut prendre la parole pour demander d'autres clarifications ou formuler des commentaires. Voilà, dernière chance, sinon je passe la parole à Manal.

MANAL ISMAIL

Merci. Merci Chris et merci à toutes celles et à tous ceux qui ont pris la parole. Merci pour vos contributions. Je sais que nous avons plus de 100 participants en ligne sur Zoom. Donc c'est bien que ce processus suscite autant d'intérêt.

Je crois que vous connaissez ce diagramme par cœur. Maintenant, nous vous présentons les quatre étapes en fait de notre travail au sein du CCG. Tout d'abord, la mission exploratoire. Ça, c'est l'étape 1. L'étape 2, Analyse et élaboration de propositions. L'étape 3, mettre la dernière main aux propositions et 4, achever le rapport et prise de décision. Nous nous sommes dit en fait que ce serait pas mal d'entrer dans le détail de ce calendrier pour vous présenter les jalons, les étapes intermédiaires qui sont projetées et qui n'ont pas encore été présentées à toute la communauté dans son ensemble.

Alors, pour ce qui a trait aux dates, le 18 novembre, comme nous l'avons déjà dit, sur la base de ce que nous avons entendu cette

semaine, nous sommes convenus d'organiser deux webinaires. Le 18 novembre, le premier à 6 h heure UTC et l'autre à 18 h UTC, temps universel pour que tout le monde, tous les fuseaux horaires puissent y participer. Ces deux webinaires vont se centrer sur vos expériences, sur vos retours, sur les réussites et les difficultés rencontrées lors des révisions passées. Donc restez bien à l'écoute. On va bientôt annoncer formellement ces webinaires et nous nous réjouissons de votre participation active.

D'ici le 19 décembre, nous aurons en fait compilé toutes les constatations. Nous aurons affiné aussi la finalité de ces révisions en faisant fond sur ce que nous avons entendu lors de cette semaine de l'ICANN 84. Alors, nous aurons une première version consolidée que nous allons partager avec les groupes de nomination. Alors, je vous rappelle, comme l'a dit Chris, que c'est un document évolutif qui va continuer à être affiné et peaufiné parallèlement à notre travail pour bien incorporer tout ce que nous aurions pu oublier.

Et puis après, nous aurons les groupes de nominations qui auront jusqu'au 30 janvier pour revoir cette déclaration d'intention telle qu'elle aura été affinée. Et du 1^{er} janvier jusqu'au 6 février, entre-temps, l'idée, c'est d'élaborer des propositions pour un système revigoré de révision. Et là, on va partager cela avec les groupes de nomination pour avoir leurs retours. Et ce sera entre le 6 et le 20 février. Observations, commentaires, questions?

CHRIS DISSPAIN

Je voulais simplement ajouter que oui. Alors, le 18 novembre, on appelle ça un webinaire. Mais évidemment, le but c'est que ce soit ouvert pour que tout le monde puisse parler des réussites, des défis, des révisions parce que ces personnes ont participé aux équipes parce qu'elles en ont senti les effets.

Alors, il n'est pas impossible qu'entre maintenant et le 19 décembre, nous organisions aussi d'autres séances spécifiques sur des sujets très ciblés en ligne, sur des questions qui peuvent surgir dans nos délibérations au cours des prochains jours. La semaine prochaine, lorsque nous aborderons le document, peut-être que nous nous rendrons compte qu'il faudra consulter la communauté sur certains points.

Je voulais simplement vous le signaler pour vous dire que la manière la plus facile pour vraiment être au courant, rester au courant de tout ce qui se fait, c'est de vous inscrire en tant qu'observateur. Ça ne veut pas dire que vous devez participer aux sessions, mais si vous vous inscrivez comme observateur, ça veut dire que vous allez recevoir les courriels puisque vous serez inscrit dans la liste de courriel et vous recevrez des nouvelles. Donc, je vous encourage à le faire. C'est la meilleure manière de rester au courant de ce qui se fait. Merci beaucoup.

MANAL ISMAIL

Merci beaucoup, Chris. Je pense qu'on a également dit que si vous vouliez faire part de vos questions ou de vos commentaires

préalablement au webinaire, ce sera possible de façon à ce qu'on puisse y répondre lors de nos discussions, lors du webinaire.

Ensuite, d'ici au 27 février ou plutôt le 27 février, nous lancerons la période de commentaires publics sur les projets de propositions, et ce jusqu'au 3 avril. Entre-temps, du 7 au 12 mars, nous avons l'intention de communiquer à la communauté quant à ces prochains projets de propositions lors de la réunion de l'ICANN 85. D'ici au 10 avril, nous prévoyons d'avoir identifié la proposition qui a la préférence de la communauté, sur base des commentaires publics que nous aurons reçus et aussi lors de la séance de l'ICANN 85, la Réunion de l'ICANN 85.

Du 10 avril au 8 mai, les groupes de nomination seront invités à faire part de leurs choix quant à leurs propositions préférées. Et ensuite, du 10 avril au 15 mai, nous travaillerons à l'élaboration d'un projet de rapport. Y a-t-il des commentaires, des observations? Oui, Sébastien, je vous en prie.

SÉBASTIEN BACHOLLET

Merci. Alors, le 18 novembre auront lieu des webinars comme vous les appelez, des webinaires. Combien de temps dureront ces réunions? Première question et deuxième question. Ma suggestion serait de diviser les discussions afin qu'elles portent sur les révisions organisationnelles et d'autre part, sur les révisions spécifiques, parce que la discussion, je pense, ne sera pas la même pour ces deux sujets différents. Peut-être aurons-nous besoin de plus de temps pour un sujet ou pour l'autre. Ou peut-être même

aurons-nous besoin de deux webinaires. Mais moi, je vous suggère de diviser la discussion sur ces deux sujets.

CHRIS DISSPAIN

Merci. Excellente suggestion. Je pense que c'est que nous allons faire cela. Oui. Donc, il est prévu que ces réunions durent une heure et demie. Alors, je ne vais pas effectivement organiser deux webinaires séparés sur chacun des sujets, mais par contre, nous diviserons les webinaires, les séances en deux sections, en deux parties pour avoir l'occasion de parler sur un sujet et puis, sur l'autre. Excellente suggestion. Merci Sébastien.

MANAL ISMAIL

Merci beaucoup et merci à Sébastien pour cette proposition. Alors, nous sommes bien évidemment encore en train de discuter de tout cela. Donc l'ordre du jour est encore en cours de rédaction. Et bien évidemment, tout commentaire de votre part sera le bienvenu à ce sujet.

Ensuite, du 18 mai au 10 juillet, nous ouvrirons une période de commentaires publics sur le projet de rapport et ici, la date indiquée n'est pas la bonne. Ça ne se terminera pas le 3 avril, donc cela commencera le 18 mai et cela prendra fin le 10 juillet : Période de commentaires publics sur le projet de rapport. Et puis ensuite, du 8 juin au 11 juin, nous communiquerons des informations à la communauté sur ce projet de rapport lors de la réunion de l'ICANN 86.

Ensuite, du 10 juillet au 31 juillet, nous peaufineront le rapport. Et ensuite, nous inviterons les groupes de nominations à passer ce rapport en revue entre le 31 juillet et le 29 août. Et d'ici au 29 août, nous espérons avoir terminé ce projet de rapport qui sera soumis au conseil d'administration, ainsi que les documents concernant le soutien octroyé par les groupes de nominations. Voilà. Avant de passer à la suite, y a-t-il des questions ou des commentaires sur ce qui vient d'être dit?

CHRIS DISSPAIN

Pourrions-nous savoir quelle est la date, la bonne date de la fin de la période de commentaires publics? Le 10 juillet, d'accord.

MANAL ISMAIL

Merci beaucoup. Oui, pardonnez-moi, j'ai été un peu perdue. Effectivement, j'avais l'impression de répéter ce qui était dit à la diapositive précédente. Donc cette deuxième période de commentaires publics se terminera le 10 juillet. S'il n'y a pas d'autres commentaires sur ces différents jalons, sur ces différentes étapes, sachez qu'on rediscutera de tout cela au sein du groupe intercommunautaire. Bien sûr, toute contribution de votre part est importante. Aussi, je vous prie instamment de participer à nos séances en tant qu'observateur, comme Chris vous l'a dit. Vous savez bien, bien sûr, que tous les observateurs et observatrices sont toujours les bienvenus. Toutes leurs contributions sont les bienvenues. Donc, inscrivez-vous sur la liste de diffusion, mais n'hésitez pas non plus à nous faire part de vos commentaires, bien

sûr, participez également aux webinaires qui auront lieu le 18 novembre.

Et n'hésitez pas à nous envoyer toute contribution de votre part à n'importe quel moment, via courriel, en utilisant l'archive inputonreviews@icann.org et vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur la page Web de l'ICANN spécifiquement dédiée à cela. Bien sûr, n'hésitez pas si vous voulez prendre la parole. Chris.

CHRIS DISSPAIN

Oui. Moi, je me demandais au final, comment est-ce que cela pourrait causer la controverse? Nous avons un calendrier très serré et je suis très heureux de savoir que nous allons faire tout notre possible pour respecter les dates butoir le 29 août, ou peut être le 1^{er} septembre. Nous soumettrons notre rapport au conseil d'administration. Aussi pourrais-je encourager le conseil d'administration à réfléchir à une date butoir, justement avant laquelle le Conseil devra examiner ce rapport de façon à ce que ce rapport ne soit pas englouti par le trou noir qui parfois engloutit le Conseil. De cette manière, nous aurions peut-être une idée de quand le Conseil passera en revue ce rapport, sachant que nous mettrons en œuvre les recommandations de ce rapport une fois qu'il aura été approuvé. Merci.

MANAL ISMAIL

Merci Chris. Enfin pour les nouveaux arrivants plus tôt, nous avons une petite enquête qui vous cible spécifiquement. Nous aimerions

que vous preniez le temps d'y répondre. Il y a quatre questions auxquelles il faut répondre. Y a-t-il des commentaires? Un dernier mot de conclusion? Non. Eh bien, dans ce cas, je pense qu'on va pouvoir vous libérer six minutes à l'avance. Merci beaucoup pour votre participation active et nous avons hâte d'entendre vos contributions à l'avenir. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]